

**CR REUNION PREPARATOIRE du 02/02/15 POUR REUNION du 04/02/2015
ACTUALISATIONS/REMARQUES sur le PROJET DE REFONTE DES PLANS DE PROPLETE 2015**

1° Actualisation des cartes

Il existe quelques inexactitudes ou omissions sur les cartes fournies :

- Cité de Phalsbourg : sur plusieurs cartes elle est désignée comme une petite impasse, or elle commence bd Voltaire et finit rue Léon Frot (voie pavée utilisée par de très nombreux 2 roues motorisés...).



Vers Bd Voltaire



Vers rue Léon Frot

- Parcs et jardins : Curieusement de très nombreux espaces verts ne sont pas indiqués sur les cartes (Jardin Olga Bancic (rue Godefroy Cavaignac), jardin Frot-Phalsbourg, Parc Titon, ... A la lecture de ces cartes on a l'impression qu'il existe beaucoup d'impasses dans le quartier (voies peu utilisées), or il s'agit en fait d'accès principaux à ces différents espaces verts (donc des voies très fréquentées par les piétons).

2° Actualisation des "points noirs" déjà recensés

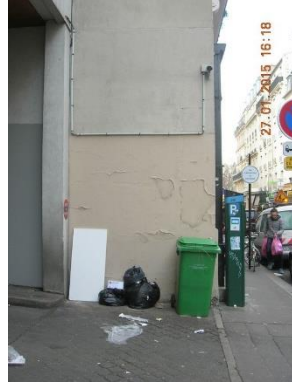
A/ Carte Dépôt OE et dépôts en vrac

- Rajouter **rue Neufchâteau** et **rue Gobert** (angles Gymnase Japy) :



- Rajouter **rue Emile Lepeu**

- Rajouter rue Godefroy Cavaignac (renforcement à côté du centre des impôts, pignon 43/41) :



B/ Carte Points graisses

- Rajouter Rue de la Roquette (boucherie au niveau n° 136)

C/ Carte Déjections canines

- Rajouter Cité de Phalsbourg :



D/ Carte Points urines

- Rajouter la Cité de Phalsbourg (toilettes publiques condamnées) :



E/ Carte Affichages et tags

- **Affichage** : Rajouter le 99 rue de Charonne (renforcement régulièrement taggé ou couvert d'affiches) :



- Graffitis : Rajouter Cité du Couvent :



3° Cohérence sur le plan de balayage

Nous notons que plusieurs rues n'ont pas la même fréquence de balayage suivant les trottoirs :

- Bas de la rue du chemin vert (entre avenue Parmentier et rue St Maur, cantons 1 et 2),
- Haut de la rue du chemin vert (entre la rue Merlin et rue de la Folie Regnault, niveau magasin Lidl, canton 9),
- rue Omer talon, rue Camille Desmoulins...

4° Actualisation du plan de lavage

- Cité de Phalsbourg : prévoir 3 lavages/semaine (au lieu de 2), problèmes déjections canines (cf. ci-dessus).
- En contrepartie, diminuer le lavage rue Omer Talon (3 au lieu de 4).

5° Remarques et questions sur le suivi de ce plan de refonte

A/ Remarques :

- Objet de cette refonte, ce plan sera valable pour 4 ans. Logiquement, si tous les moyens mis en œuvre (programme de résorption, information, prévention et répression) sont bien appliqués il ne devrait presque plus y avoir de points noirs pour la prochaine refonte de ce plan...

- Application "*Dans Ma Rue*" : Cette application internet permet de signaler en temps réel tout dépôt, dégradation ou animal mort afin que les services compétents interviennent rapidement. Or, depuis plusieurs semaines les signalements ne sont pas toujours suivis d'effets, notamment pour l'enlèvement des rats morts (!) et des tags sur les plaques de rue :



20/01/15



27/01/15...



14/12/14



27/01/15...

► Il serait bon que les services compétents (Service internet et services Propreté) coordonnent leurs informations afin que cette application soit réellement utile et efficace : Face à ce manque de réactivité les utilisateurs vont se lasser (simple gadget inutile) et ne plus utiliser ce service pourtant très simple et pratique.

- Planning/horaires des tâches et "propreté devant les écoles maternelles et élémentaires avant la rentrée des classes" : Nous avons pu constater rue Godefroy Cavaignac (côté n° impairs) que le lavage avec la lance s'effectue régulièrement entre 8h20 et 8h30, c'est-à-dire juste au moment où les enfants se rendent aux écoles maternelle et élémentaire, ce qui crée régulièrement des conflits entre les parents (souvent arrosés ou obligés de traverser et retraverser) et un des éboueurs " fort peu courtois " qui ne veut pas stopper son jet malgré les nombreux enfants présents sur le trottoir, d'où insultes en tout genre...

► Prévoir de décaler ce tronçon avant (ou après) ce petit créneau horaire.

B/ Questions :

- Avons-nous des statistiques sur les campagnes de répression menées : nombre d'amendes, répartition par catégories (déjections canines/dépôts sauvages/graffitis...), montant des sommes récupérées... ?

- Pourrions-nous avoir un récapitulatif du montant des amendes par catégorie (mégots, déjection, urines, gravats avec/sans véhicule...)?

- Existe-t-il une surveillance accrue des agents verbalisateurs sur les "points noirs" déjà référencés (déjections canines et dépôts OE ou en vrac par exemple) ?

- Amende affichage politique et/ou commercial : Régulièrement nous pouvons découvrir des campagnes d'affichage sauvage, les contrevenants (sociétés commerciales ou partis politiques) sont-ils réellement poursuivis et sanctionnés ?



Nouvelle campagne d'affichage sauvage depuis le 27/01/15...

- Des mesures sont-elles prises contre les personnes qui alimentent quotidiennement les pigeons (Japy par exemple) ?



- L'embauche d'agents verbalisateurs supplémentaires est-elle prévue ? Si oui, combien et sur quelle échéance ?

- Nettoyage des jardins privatifs (Cité du Couvent) : Ces petits jardins en bordure des immeubles sont de véritables décharges (risques de proliférations des nuisibles) :



Les services de la Propreté peuvent-ils intervenir afin que les propriétaires prennent toutes les mesures pour nettoyer et limiter, le cas échéant, les jets et dépôts de détritrus dans leurs jardins ?

6° Propositions et demandes du conseil de quartier LBFR :

1° Modification de l'organisation des équipes de nettoyage afin d'obtenir un meilleur nettoyage, plus effectif : Travail en équipe (binôme) avec mécanisation des outils (souffleur électrique),

2° Répression mieux adaptée :

- Augmentation du montant des amendes (plus dissuasif),
- Modulation du prix suivant l'infraction,
- Augmentation du nombre d'agents verbalisateurs avec mise en place d'horaires plus adaptés (en soirée par exemple).

3° Fixer 3 "points cibles test" pour renforcer les campagnes de nettoyage/repression (Renforcement Chemin Vert, Japy et Cité de Phalsbourg par exemple). Si les résultats obtenus sont satisfaisant les moyens employés pourront être multipliés sur d'autres sites.

4° Lancer des campagnes de sensibilisation/éducation propreté/citoyenneté au sein des écoles du quartier (en présence de la chargée de communication de la Propreté et de 2 conseillers de quartier), avec des plaquettes/fiches adaptées aux enfants.

° °
°